



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 15 JUILLET 2020
À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Denis Leclerc
M. Jean-Philippe Côté
Mme Julie Cloutier
M. François Bienvenu

Richard Fortin, conseiller technique

Personne(s) absente(s) :

Mme Hélène Bergeron

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Sujets**
 - 4.1 Point de discussion - Suivi du conseil
 - 4.2 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 85, chemin du Godendard
 - 4.3 PIIA - PIIA - Aménagement d'un usage complémentaire - 33, Montée du Golf
 - 4.4 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 35, chemin du Grand-Bois
- 5. Date de la prochaine réunion du CCU**
- 6. Varia**
- 7. Clôture de la réunion**



1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h09.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2020 a été accepté.

4. Sujets

4.1 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation.

4.2 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 85, chemin du Godendard

Le comité consultatif recommande l'acceptation de la demande de permis 2019-00487, numéro de lot 1 821 546, concernant la construction d'une piscine et des aménagements dans la bande de protection d'un secteur de forte pente (RCI 2010 – 41 art. 5.1.13).

4.3 PIIA - PIIA - Aménagement d'un usage complémentaire – 33, montée du Golf

Le comité consultatif recommande l'acceptation de la demande de permis 2020-00199, numéro de lot 1 497 247, 1 876 431, 1 876 432, concernant la modification d'un bâtiment principal afin d'aménager un logement d'appoint (Règl. 09-198, chap.5).

4.4 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 35, chemin du Grand-Bois

Après avoir pris connaissance des plans et documents fournis pour les propositions de PIIA, le comité considère la demande satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement relatif au PIIA et en recommande l'acceptation au conseil.

Le comité consultatif recommande l'acceptation de la demande de permis 2020-00434, numéro de lot 4 981 361, concernant :

- la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans une bande de protection d'un secteur de forte pente (RCI 2010-41, art. 5.1.13);
- la construction d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI 2010-41, art. 5.1.13).



5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 17 août 2020.

6. Varia

Aucun

7. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 19h40.

Marie , présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire